

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 30/06/2014

Réception par le Prefet : 30/06/2014

Publication : 02/07/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2014-3-1-3

Séance du mercredi 25 juin 2014

COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 1612-12 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté des comptes,
- VU la délibération N° CG-2012-6-1-8 du 6 décembre 2012 relative au projet de budget primitif 2013,
- VU la délibération N° CG-2013-3-1-10 du 21 juin 2013 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2013,
- VU la délibération N° CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013 relative à la décision modificative n°2 de l'exercice 2013,
- VU la délibération N° CG-2013-5-1-2 du 5 décembre 2013 relative à la décision modificative n°3 de l'exercice 2013,
- VU l'avis de la Commission des Finances, du Budget et du Protocole en date du 5 juin 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Constate que le Compte Administratif 2013 du Département et le Compte de gestion afférents à l'exercice 2013 sont conformes au niveau du budget annexe de la Cité de l'Enfance mais présentent des divergences au niveau du budget principal provenant d'un mode de gestion différent des écritures du Laboratoire Vétérinaire Départemental (opérations assujetties à la TVA).
- Arrête le compte de gestion 2013 du Payeur Départemental retraçant les écritures du Budget Principal du Département et du Budget Annexe

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions